

Afficher le coût complet des services publics

Objectifs

Dans une logique de transparence :

- informer les citoyens sur le coût complet des prestations des services publics
- les éclairer sur le **lien entre impôts et financement de l'action publique**.

ENGAGEMENTS PRIS

Engagement pris lors du 3^e CITP (juin 2019) : conduire une expérimentation sur l'affichage du coût complet des services publics.

BILAN À DATE

Une expérimentation a été conduite par la DITP en 2019 dans les domaines de l'éducation et des transports, dans la région Grand Est.

Périmètre de l'expérimentation en 2019

Calcul en coûts complets réels du service rendu au public pour l'ensemble des administrations publiques (État, collectivités locales, opérateurs, entreprises publiques).

Au vu des résultats de l'étude et de la complexité de l'élaboration d'une comptabilité analytique systématique des services rendus sur le périmètre de l'ensemble des administrations publiques, cette démarche est apparue disproportionnée par rapport à l'intérêt réel manifesté par les usagers pour cette information.

En revanche, **une meilleure information sur les coûts des services publics apparaît pertinente, mais en suivant une méthode plus décentralisée avec des outils plus simples.**

Sur **25 €** chez un médecin généraliste

- 1 € supporté par les ménages
- 16,5 € supportés par la Sécurité sociale
- 7,5 € supportés par la complémentaire santé

Sur **8 710 €** pour une année au collège

- 627 € supportés par les ménages
- 174 € supportés par les entreprises
- 7 909 € supportés par l'État et les collectivités territoriales

(coût moyen annuel)

Lancement le 14 avril 2021 de la nouvelle version du site « **A quoi servent mes impôts ?** » : son objectif est d'expliquer aux citoyens l'utilité de l'impôt et la façon dont il est utilisé ainsi que le système de redistribution français.

PROCHAINES ETAPES

Concevoir des matériaux pédagogiques innovants pour les enseignements d'éducation civique et le service national universel.



economie.gouv.fr



afficher le menu du portail -

Mes impôts au quotidien

Les impôts à la loupe



afficher le menu du portail -



A+ A- Imprimer la page

Mes impôts au quotidien

Les impôts à la loupe

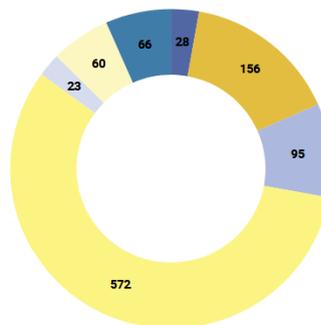
Accueil du portail > AQSMI > Les impôts à la loupe > Comment l'argent public est-il utilisé ?

Comment l'argent public est-il utilisé ?

Quelles sont les grandes dépenses en 2019 ?

Voici à quoi correspondent les dépenses pour 1000 € d'argent public en 2019.

Cliquez sur dépenses sectorielles, protection sociale, et régaliens pour voir les détails.



● Charge de la dette ● Dépenses sectorielles ● Education ● Protection sociale
● Recherche ● Régaliens ● Services de fonctionnement des administrations publiques

Valeur en €

Gestion des cookies

A quoi servent mes impôts,
<https://www.economie.gouv.fr/aqsmi>

Mise à jour : janvier 2022